

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19808 - 76ÈME ANNÉE

Pourquoi reprocher à des pays de ne pas vacciner leur population si les vaccins sont accaparés par quelques pays riches ?

Vaccins : la Chine donne une leçon de solidarité à l'Occident

Des voix occidentales s'élèvent pour dénoncer des pays qui n'ont pas encore commencé à vacciner leur population. Mais il est clair que l'Occident a créé les conditions de cette crise. En effet, 0,1 % des doses administrées dans le monde l'ont été dans des pays à « faible revenu », tandis que les pays à « revenu élevé » (16 % de la population mondiale) concentrent plus de la moitié des doses injectées (56 %). L'ONU dénonce vivement cette OPA de quelques pays occidentaux sur les vaccins et exhorte ces pays riches à changer d'attitude. Pendant ce temps, la Chine fournit gratuitement des vaccins à 53 pays. Rappelons que la Chine est dirigée par un Parti communiste. Cette orientation découle d'une valeur, la solidarité, que les dirigeants occidentaux ont manifestement oublié pour s'enfermer dans la logique capitaliste de la quête du profit.

Le 17 septembre dernier, l'ONG Oxfam soulignait qu'un groupe de pays riches représentant 13 % de la population mondiale avait d'ores et déjà fait l'OPA sur plus de la moitié des vaccins potentiels produits en Occident. Et de citer comme exemple le vaccin de Moderna :

« Les enquêtes révèlent un système corrompu qui protège les monopoles et les bénéfices des sociétés pharmaceutiques et favorise les pays riches, tout en restreignant artificiellement la production et en laissant la majeure partie de la population mondiale attendre plus longtemps que nécessaire pour un vaccin.

L'un des principaux vaccins candidats, développé par Moderna, a reçu 2,48 milliards de dollars d'argent des contribuables engagés. Malgré cela, la société a déclaré qu'elle avait l'intention de tirer un profit de son vaccin et a vendu les options pour l'ensemble de son approvisionnement aux pays riches à des prix allant de 12 à 16 dollars par dose aux États-Unis à environ 35 dollars par dose pour les autres pays mettant la protection hors de portée de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté. (...)

Au-delà des cinq principaux vaccins candidats, les transactions de vaccins signalées révèlent également de fortes inégalités entre les pays. Le gouvernement britannique a réussi à conclure des accords sur plusieurs vaccins candidats de premier plan, équivalant à cinq doses par habitant. En revanche, l'analyse d'Oxfam révèle que le Bangladesh n'a jusqu'à présent

obtenu qu'une seule dose pour neuf personnes. »

« Exemples de nationalisme et d'accumulation de vaccins dans les pays plus riches »

Maintenant que les campagnes de vaccination sont lancées, l'ONU par la voix de son secrétaire général souligne l'accentuation de cette inégalité :

« Les Nations Unies sont pleinement déterminées à travailler en étroite collaboration avec les pays africains sur le déploiement des vaccins. Comme je l'ai dit à maintes reprises, un vaccin contre la Covid-19 doit être un bien public mondial accessible à tous, partout. L'équité vaccinale est un test moral de solidarité mondiale », a dit mardi le dirigeant de l'ONU devant les représentants des pays africains. Il s'est dit « profondément préoccupé par le fait que de nombreux pays à faible revenu n'ont pas encore reçu une seule dose, alors que les pays plus riches sont en passe de vacciner toute leur population (...) Nous voyons de nombreux exemples de nationa-

lisme et d'accumulation de vaccins dans les pays plus riches - ainsi que des accords parallèles continus avec des fabricants qui compromettent l'accès pour tous. Le monde doit s'unir pour produire et distribuer suffisamment de vaccins pour tous, ce qui signifie au moins doubler la capacité de fabrication dans le monde ».

Lundi, le directeur général de l'OMS avait abondé dans le même sens :

« En janvier, j'ai déclaré que le monde était au bord d'un échec moral catastrophique si des mesures urgentes n'étaient pas prises pour assurer une distribution équitable des vaccins anti-Covid. Nous avons les moyens d'éviter cet échec, mais il est choquant de constater à quel point peu de choses ont été faites pour l'éviter (...) L'écart entre le nombre de vaccins administrés dans les pays riches et le nombre de vaccins administrés via Covax se creuse et devient chaque jour plus grotesque ».

« Un faux sentiment de sécurité »

L'ONU a mis en place COVAX, un mécanisme mondial d'équité en matière de vaccins. COVAX a commencé à distribuer des doses dans le monde entier, y compris dans certains des pays à faible revenu. Au 21 mars, 26 pays africains avaient reçu plus de 15 millions de doses grâce à ce mécanisme. 90 % des doses distribuées sont des vaccins Astra Zeneca produits sous licence. Le but de COVAX est

de vacciner au moins 20 % de la population de chaque pays.

Et le responsable de l'OMS de souligner :

« Les pays qui vaccinent actuellement des personnes plus jeunes, en bonne santé et à faible risque de contracter le Covid-19 le font au détriment de la vie des personnels de santé, des personnes âgées et d'autres groupes à risque dans d'autres pays. (...) Les pays les plus pauvres se demandent si les pays riches pensent vraiment ce qu'ils disent quand ils parlent de solidarité. La distribution inéquitable des vaccins n'est pas seulement un outrage moral. Elle est également autodestructrice sur le plan économique et épidémiologique. (...) Certains pays font la course pour vacciner toute leur population alors que d'autres pays n'ont rien. Cela peut donner une sécurité à court terme, mais c'est un faux sentiment de sécurité ».

Le directeur de l'OMS a affirmé que plus le virus circule, plus il produit des mutations, les variants. Et plus la circulation des variants est importante, moins probable est l'efficacité des vaccins. Et de rappeler que seul Astra Zeneca s'est engagé à ne pas faire de profit sur son vaccin en concédant des licences permettant sa production dans les pays en développement, notamment l'Inde.

L'alternative existe : « faire des vaccins des biens publics mondiaux »

Pendant ce temps, des vaccins mis au point à Cuba et en Chine sont distribués dans le monde. Les Comores ont reçu récemment gratuitement 100.000 doses d'un vaccin chinois. Nos voisins mauriciens ont bénéficié de la même solidarité venant de la Chine. En février dernier, le Sénégal, la Guinée équatoriale et l'Égypte avait chacune reçue 200.000 doses gratuites.

Rappelons que le 31 décembre dernier, la Chine avait annoncé son intention de vacciner gratuitement la totalité de sa population. « Une fois que les vaccins chinois contre le COVID-19 auront été développés et mis en œuvre, la Chine remplira son engagement de faire des vaccins des biens publics mondiaux et de les fournir au monde à un prix juste et raisonnable », avait annoncé Shen Bo, un responsable du ministère des Affaires étrangères. Ce prix juste et raisonnable est évidemment bien en-dessous des tarifs pratiqués par l'industrie pharmaceutique occidentale.

Lundi, le ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, a affirmé que la Chine fournissait gratuitement des vaccins à 53 pays dans le monde et qu'elle en livrait à 22 pays qui avaient passé commande pour en acheter.

Synthèse M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Chlordécone aux Antilles, ce scandale d'Etat que l'on veut cacher

Depuis 14 ans, la justice a été saisie de plainte concernant l'importation, le stockage et l'épandage du chlordécone. La perspective d'un possible non-lieu a provoqué un émoi en Martinique et en Guadeloupe. La justice parisienne qui instruit le dossier tente de cacher la responsabilité de l'Etat en prononçant la prescriptions des faits.

Le chlordécone est un insecticide organochloré qui fut utilisé dans les Antilles françaises entre 1972 et 1993 sous les noms commerciaux de Képone et Curlone, pour lutter contre le charançon du bananier. Interdit dès 1976 aux États-Unis, son autorisation de vente en France fut retirée en 1990. Mais la chlordécone (nom du principe actif des insecticides concernés) ne cessa pas d'être utilisée dans les Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique) grâce à deux délais d'un an (à validité nationale) obtenus par les producteurs de bananes, puis grâce à un flou dans la législation, jusqu'en 1993. Des ventes illégales ont de plus été dénoncées après 1993. Les sols contaminés des cultures bananières, y compris ceux qui ont été rendus à la culture vivrière, sont à l'origine de pollutions graves des nappes d'eau souterraine, d'aliments pour animaux et de végétaux ; pollutions qui continuent d'empoisonner les populations locales avec des risques avérés de prématurité et de cancer de la prostate.

Parce qu'elle se déroule en milieu isolé et insulaire l'expérience des Guadeloupéens – ou celle des Martiniquais – constitue un cas d'école très suivi par les spécialistes de la santé. La population guadeloupéenne est en effet contrainte sur le très long terme de se nourrir de produits contaminés hors-norme : il s'agit, d'après le Professeur William Dab, d'une situation inédite, unique au monde. Le chlordécone est le toxique le plus répandu dans les cours d'eau aux Antilles et dans le sang des Antillais ; environ 90 % des Guadeloupéens sont contaminés. Selon le Dr Multigner, ces deux particularités sont exceptionnelles car une population entière n'est que très rarement touchée sur une même période de référence par un même toxique. Epidémiologistes, généticiens, cancérologues, et autres spécialistes du monde entier ne cessent de s'y intéresser. Le Dr Multigner estime en outre que le retentissement politique aurait été très différent, si ce territoire se situait en France métropolitaine.

Maintenant, l'Etat cherche à masquer ces responsabilités. Les peuples antillais méritent que les responsables soient jugés, comme avant eux ceux du sang contaminé. Mais la question est maintenant de savoir, pourquoi un produit jugé comme dangereux aux Etats Unies, un des pays les plus laxiste en matière d'environnement, a pu continuer à être utilisé aux Antilles pendant encore près de 20 ans. On peut dire que c'est la cause du lobbies agrochimique, peut-être, mais comme le dit le Dr Multigner.....la raison est peut-être simplement que le territoire n'était pas en France. Pendant ce temps-là, un autre territoire de la zone Antilles a développé des méthodes de lutte naturelles contre le même parasite sans utiliser les molécules dangereuses : Cuba.

« Si tu trembles d'indignation à chaque injustice, alors tu es un de mes camarades.' Che Guevara

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Mi yèméré pa oir dsi in plak lo nom in kitetabouète la déssèrv son péi

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi koné pa si ou la antann zistoir-la mé i fo ou i antann ali. Kossa i lé ? sinplomman i paré lo ministère bann tériroire la dress kabaré in liste lo nom d'moun i pé done bann ru, bann plass, bann monuman. Néna plizyèr santène lo nom, mé in sèl nom bann rényoné i koné bien, sète Roland Garros, in l'aviatère la pèrd la vi dsi la finission la grande guère 1914-1918. Mi koné pa kossa wi panss de sa, mé an touléka zot bann rouj-de-fon k'lapré vante La Rényon, son listoir, son bann moun valab solon zot, gouvèrnman la mète azot i kalpyé la. Mi rézèrv mon l'opinyon mé mwin l'avé tro anvî gasjone azot. Tok ! Pran sa pou toué.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante i koz la boush rouvèr, mi partaz pa ditou oute poinn vizé é mi étone amwin k'in madam konm ou, bien intégrè dann la pansé ofisyèl la droite, lé pa pli ankolèr ké sa kan èl i aprann dé shoz konmsa. Pa pli loin ké dann télé, mwin la antann in dépitè la droite aprè mète ali drolman an kolèr par raporte in n'afèr konmsa. An touléka, sa i amontr anou toute la konéssans ofisyèlman néna dsi noute péi épi n oute pèp.

Mwin pèrsonèl promyé késtyon mi poz amwin sé konète kossa so list-la i ansèrv. Si sé pou done lo nom bann ru, bann plass laba dan La Frans an déor d'ma vu mi trakass pa troars mi panss in liste wi fé zordi, wi pé défère ali domin.. Mi konstae solman an parmi demoun mwin la konu néna déssèrtin la pa ézite pran lé zarm pou alé défann la franss kont l'alagn : mi diré aou plizyèr nom, mé mwin la pèr obliye in pé. Néna ossi in p mi konsidèr azote konm bien fètèr l'imanité. Alor pou kossa zot nom i figure pa ? érèr, maliss, kouyoniss ?

Dézyèm zafèr mi pé dir aou, si l'avé mète lo nom in bann zésklavazist, konpromi dann bann krime konte limanité é bin mi yèméré pa. Konm mi lé zordi-mi parl késtyonn mon zimère-mi partiré pa kass zote guèl avèk in mass, mé mi yèm pa in poin sé tou. Pars mi panss noute bann zansète é lo doulèr zot la ko nète dann nout listoire.

In n'ote afèr i apèl la démokrasi : I fo shanj la liste, sa lé sir, si i donn déssèrtin nom, bann ru, bann plass, bann landroi i fodré pou komanssé bann rényoné lé konsilté. I fodré zot i koné lo poin for, épi lo poin fèb, lo bann moun épi néna in rézimé dsi la vi é lo travaye, dsi la ronomé sansa akoué k'i ansèrv. Pa pou lédikasyon an touléka ! I fodré pou komanssé i amontr dann lékol listoir nout péi, sak i fé prèss pa malorozman.. Zafèr mi yèméré pa sé kan mi sorte la kaz mi oi dsi in plak lo nom d'in kitesabouète patanté la fé d'tor noute péi épi noute pèpe la Rényon.

Tok ! Pran sa pou ou !

Justin